

**1. Identification du produit et de l'entreprise**

<b>Nom de la substance</b>	<b>VAPAM® HL</b>
<b>Version n°</b>	01
<b>Date de publication</b>	16-juillet-2015
<b>Nom chimique</b>	Solution de N-méthylthiocarbamate de sodium
<b>Description chimique</b>	Liquide orange à jaune-vert clair avec possibilité d'odeur d'amine ou de soufre.
<b>Numéro de la fiche signalétique:</b>	141.5
<b>Synonyme(s)</b>	VAPAM® HL Soil Fumigant
<b>Numéro d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (Canada)</b>	PCP n°: 29128
<b>Renseignements sur le fabricant</b>	AMVAC Chemical Corporation 4100 E Washington Blvd Los Angeles, CA 90023 USA CustServ@Amvac-Chemical.com www.Amvac-Chemical.com AMVAC Chemical Corp 323-264-3910 AMVAC Chemical Corp 323-268-1028 (FAX) CHEMTREC® (à l'extérieur des É.-U.) +1-703-527-3887 CHEMTREC® (É.-U.+Canada) 800-424-9300 Renseignements médicaux 888-681-4261 Utilisation du produit 888-462-6822

**2. Identification des risques**

<b>Vue d'ensemble des mesures d'urgence</b>	<b>ATTENTION</b> Garder hors de la portée des enfants. Nocif par inhalation et par ingestion. Irritant pour les yeux, le nez, la gorge et la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.
<b>Effets potentiels sur la santé</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation.
<b>Yeux</b>	Provoque une irritation des yeux
<b>Peau</b>	Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
<b>Effets potentiels sur l'environnement</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

**3. Composition / Information sur les Ingrédients**

<b>Composants non dangereux</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Teneur (%)</b>
N-méthyl(dithiocarbamate) de sodium	137-42-8	42

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage du poids.

**4. Mesures de premiers soins**

<b>Procédures de premiers soins</b>	
<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec les yeux.</b>	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.
<b>Avis aux médecins</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement. Appeler un centre antipoison local ou provincial pour obtenir plus d'information.
<b>Conseils généraux</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.
<b>Agents extincteurs</b>	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
<b>Agents extincteurs appropriés</b>	
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ce produit réagit avec l'eau. La dilution avec de l'eau peut générer des fumées inflammables et toxiques d'isothiocyanate de méthyle (MITC) et de sulfure d'hydrogène. Voir l'information sur la stabilité chimique à la rubrique 10.
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Ce produit peut libérer des fumées d'isothiocyanate de méthyle (MITC) et de sulfure d'hydrogène, ainsi que des oxydes d'azote, lorsqu'il est chauffé jusqu'au point de décomposition ou dilué avec de l'eau. Ce produit réagit avec l'eau.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Évacuer la zone sans attendre.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun connu.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Non explosif.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Ce produit émet des vapeurs et fumées dangereuses de composition inconnue s'il est chauffé à l'excès ou brûlé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Ne pas contaminer l'eau.
<b>Méthodes de confinement</b>	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ne pas rejeter dans l'environnement. Ce produit est miscible dans l'eau.  Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## 7. Manipulation et entreposage

<b>Manutention</b>	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Lire l'étiquette avant utilisation.
<b>Entreposage</b>	Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Mécanismes techniques</b>	Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

## Équipement de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Des lunettes de sécurité à protection latérale ou des lunettes étanches bien ajustées contre les produits chimiques devraient être utilisées pour toute manipulation de substances dangereuses. Un respirateur à masque complet devrait être porté dès qu'il existe un risque d'éclaboussure ou de formation d'un brouillard.
<b>Protection de la peau</b>	Porter des vêtements de protection appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	Pour les expositions qui pourraient excéder la VLE, il faut porter un respirateur avec soit une cartouche filtrant les vapeurs organiques pourvue d'un préfiltre approuvé pour les pesticides (préfixe du numéro d'approbation MSHA/NIOSH TC-23C), soit une cartouche approuvée pour les pesticides (préfixe du numéro d'approbation MSHA/NIOSH TC-14G). Un respirateur à masque intégral ou un appareil de protection respiratoire autonome peut être requis s'il existe un risque d'éclaboussure ou de formation d'un brouillard.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (en nitrile de préférence).

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune-vert clair

### Odeur

D'essentiellement inodore à odeur relativement forte d'amine ou de soufre.

**Seuil de perception de l'odeur** Non disponible.

**pH** 9.5 - 11

**Tension de vapeur** 2.40E+01 mm Hg (25 °C (77 °F))

**Densité de la vapeur** Non disponible.

**Point d'ébullition** 112 °C (234 °F)

**Point de fusion/point de congélation** 0 °C (32 °F)

**Solubilité (eau)** Miscible.

**Densité** 1.21 at 20°C/4°C (68°F/39°F)

**Densité relative** Non disponible.

**Point d'éclair** > 93 °C (> 200 °F) Coupelle fermée

**Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume** Non disponible.

**Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume** Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** Non disponible.

**Taux d'évaporation** 1 comparativement à l'eau

**Pourcentage de matières volatiles** 82 % (to 150°C)

**Masse volumique apparente** 10.1 livres/gallon

**Masse moléculaire Formule** 129.18 g/mole

**moléculaire** C2-H4-N-S2.Na

### Autres données

**Inflammabilité (solide, gaz)** Sans objet.

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

### Stabilité chimique

La substance est stable dans des conditions normales. Ce produit réagit avec l'eau.

Lorsqu'il est dilué avec de l'eau, le métam-sodium se décompose en isothiocyanate de méthyle (MITC, une substance lacrymogène et modérément toxique) et/ou en sulfure d'hydrogène (un gaz hautement toxique). Utiliser la solution rapidement après la préparation du mélange. Ne pas laisser la solution reposer. Le métam-sodium peut aussi se décomposer en disulfure de carbone et en méthanamine (tous deux hautement inflammables) s'il entre en contact avec un acide fort.

### Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles. Le contact avec de l'eau libère un gaz inflammable.

### Matériaux incompatibles

Ce produit est incompatible avec l'eau ajoutée et avec les acides aqueux puissants. Il est également corrosif pour le cuivre, le laiton et le zinc, et peut ramollir et/ou décolorer le fer.

**Produits de décomposition dangereux**

Lorsqu'il est traité avec de l'eau ou chauffé jusqu'au point de décomposition, ce produit libère des fumées toxiques d'isothiocyanate de méthyle (MITC), de sulfure d'hydrogène et d'oxydes d'azote. S'il est traité avec des acides forts, il libère des vapeurs de disulfure de carbone et de méthanimine.

**Risque de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Renseignements toxicologiques

### Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats D'essais
Sodium methylthiocarbamate		
<b>Toxicité aiguë</b>		
<b>Cutanée</b>		
DL50	Lapin	> 2020 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	2.28 mg/l
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	812 mg/kg

### Effets aigus

**Sensibilisation**

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Effets chroniques**

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Effet cancérogène suspecté. Preuves insuffisantes.

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non disponible.

**Graves lésions/irritation aux yeux**

Non disponible.

**Mutagénicité**

Aucun signe de mutagénicité in vivo mais des signes ont été observés in vitro lors d'essais de mutagénicité réalisés chez les animaux.

**Effets sur la reproduction**

Ce produit a montré des effets sur le développement mais aucun effet sur la reproduction n'a été notée chez les animaux de laboratoire.

**Tératogénicité**

Les essais en laboratoire ont montré certains effets sur le développement des animaux.

**Symptômes et organes visés**

La surexposition au métam-sodium tel que vendu peut entraîner des dommages à la peau, irritation cutanée, salivation excessive, sudation, fatigue, faiblesse, nausée, maux de tête, étourdissements, irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires. De plus, la dilution aux taux recommandés pour l'utilisation entraîne la libération d'isothiocyanate de méthyle (MITC) et/ou de sulfure d'hydrogène. La surexposition au MITC peut causer une forte irritation de la peau et des yeux, écoulement nasal, étourdissements, crampes, nausées, vomissements et perturbation légère à grave du système nerveux central. La surexposition au sulfure d'hydrogène peut causer une grave irritation des yeux et des muqueuses. L'exposition peut aussi causer des maux de tête, étourdissements, excitation, démarche titubante, diarrhée, miction difficile ou douloureuse, difficulté à respirer, œdème pulmonaire chronique, coma et mort.

L'exposition chronique peut aussi causer la conjonctivite, photophobie, troubles digestifs, perte de poids, faiblesse corporelle générale, vue brouillée. Par ailleurs, des études en laboratoire ont aussi montré que l'exposition à la matière active, suivie de l'ingestion d'alcool, peut causer une réaction indésirable se manifestant par une baisse de la tension artérielle, fréquence cardiaque élevée et rougeur de la peau. La consommation d'alcool pendant et après l'exposition à ce produit doit être évitée. Une atteinte de la fonction pulmonaire et les problèmes oculaires préexistants peuvent être aggravés. Les troubles cutanés préexistants peuvent aussi être aggravés par les produits de décomposition.

**Matériaux synergétiques**

Non disponible.

## 12. Données écologiques

### Données écotoxicologiques

Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

**Écotoxicité**

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage de l'équipement.

**Effets sur l'environnement**

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

<b>Toxicité aquatique</b>	Non disponible.
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible.
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Ce produit est miscible dans l'eau.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucuns connus.

### 13. Données sur l'élimination du produit

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

<b>Numéro ONU</b>	UN3266
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (métam-sodium 42%)
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Classe</b>	8
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques pour l'environnement</b>	Polluant marin seulement s'il contient 10% ou plus de substances identifiées comme polluants marins ou polluant marin grave s'il contient 1% ou plus de substances identifiées comme polluants marins graves
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

#### IATA

<b>Numéro ONU</b>	UN3266
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Liquide corrosif, basique, inorganique, N.A.S. (métam-sodium 42%)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Classe</b>	8
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques pour l'environnement</b>	No.
<b>ERG Code</b>	8L
<b>Special precautions for user</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler .
<b>Other information</b>	
<b>Passenger and cargo aircraft</b>	Permis
<b>Cargo aircraft only</b>	Permis.

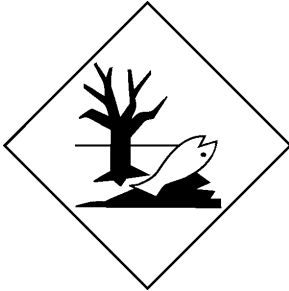
#### IMDG

<b>UN number</b>	UN3266
<b>UN proper shipping name</b>	Liquide corrosif, basique, inorganique, N.A.S. (métam-sodium 42%), MARINE POLLUTANT
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Classe</b>	8
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques pour l'environnement</b>	
<b>Marine pollutant</b>	Oui
<b>EmS</b>	F-A, S-B
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

## 15. Information sur la réglementation

### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. RÉGLEMENTATION CANADIENNE : Ce produit est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires du Canada. Le non-respect du mode d'emploi figurant sur l'étiquette constitue une infraction aux lois canadiennes. Lire et suivre toutes les directives de l'étiquette. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

### Situation SIMDUT

Contrôlé

### Classification SIMDUT

D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE  
E - Corrosif

### Étiquetage SIMDUT



### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Inscrit (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Références

ACGIH®: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act  
EPA: Environmental Protection Agency  
FIFRA: Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act  
IARC: International Agency for Research on Cancer  
NTP: National Toxicology Program  
OSHA: Occupational Safety and Health Agency  
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act  
TSCA: Toxic Substances Control Act  
DOT: Department of Transportation  
IMDG: International Maritime Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association

### Restrictions conseillées

Ce produit est un pesticide à usage restreint; il ne peut être utilisé que par les applicateurs certifiés.  
Garder hors de la portée des enfants!

### Classification HMIS®

Santé: 3  
Inflammabilité: 1  
Danger physique: 0

### Classements NFPA

Santé: 3  
Inflammabilité: 1  
Instabilité: 0

### Avis de non-responsabilité

AMVAC Chemical Corporation ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Ces informations sont fournies à l'utilisateur à titre indicatif. À la connaissance d'AMVAC, les informations contenues dans les présentes sont exactes à la date actuelle ; il incombe toutefois à l'utilisateur de déterminer si elles conviennent à ses objectifs. Il est conseillé à l'utilisateur de ne pas interpréter ces informations comme étant absolument complètes, car des informations supplémentaires peuvent se révéler nécessaires ou désirables lorsque des conditions ou des circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existent (par exemple des combinaisons avec d'autres matériaux), ou en raison des réglementations en vigueur. Il n'est donné aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la qualité marchande de ce produit ou son adaptation à un objectif particulier ou autre, en ce qui concerne les informations contenues dans les présentes.

©2015 AMVAC Chemical Corporation. Tous droits réservés. AMVAC, VAPAM, et le logo Beaker Logo sont des marques de commerce d'AMVAC Chemical Corporation. ACGIH est une marque de commerce de l' American Conference of Governmental Industrial Hygienists. Chemtrec est une marque de commerce de l'American Chemistry Council, Inc. HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA. NFPA est une marque de commerce de National Fire Protection Association, Inc.

### Préparée par

Non disponible.

### Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise: Numéro enregistrement produit  
Données HazReg : Inventaires internationaux